



NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

Section d'Orléans Loiret

Mail : npa45@sfr.fr / Site : npa45.org
Instagram : npa.orleans / Facebook : NPA Orléans 45



Orléans le 6 février 2025

Madames, Monsieurs, Camarades,

Le NPA45, souhaite vous réunir le jeudi 12 février, à partir de 18h30, au Green, 212 rue de Bourgogne ; afin de vous exposer et de dénoncer le comportement de la police municipale, lors d'une diffusion de tract le samedi 11 janvier en centre ville. Déjà sur le marché de l'Argonne nous avions eu des problèmes lors d'une diffusion. Cela se répète donc, et peut, demain, concerner l'ensemble des organisations associatives, syndicales, politiques d'Orléans. A ce sujet l'un de nos militants vient de recevoir une amende de 68 euros pour : "bruit ou tapage injurieux troubant la tranquillité d'autrui", C'est surréaliste.

Une intervention collective nous semble nécessaire pour garantir à tous la liberté d'expression sur la voie publique et demander à la mairie qu'elle fasse cesser les intimidations de sa police à l'encontre de militants et quelles mesures elle entend prendre pour contrôler cette police qui semble bien gangrénée.

Nous souhaitons qu'une délégation soit reçue par le Maire et qu'un rassemblement soit appelé pour l'accompagner et la soutenir.

Vous lirez ci-dessous un communiqué du NPA45 qui explique ce qui c'est passé.

Dans l'attente de vous rencontrer

Sororalement et Fraternellement

Pour le NPA45

Luis Cantor



NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

Section d'Orléans Loiret

Mail : npa45@sfr.fr / Site : npa45.org
Instagram : npa.orleans / Facebook : NPA Orléans 45



Communiqué du NPA Loiret

« La police municipale d'Orléans a pour devise « Courtoisie, assistance, protection ». Lors d'une distribution de tracts, au bas de la place d'Arc à Orléans, le NPA45 a pu en expérimenter l'application à travers une intervention, fidèle à l'air du temps, où tout a été appliqué à l'envers... « La courtoisie » s'est vite transformée en provocations méprisantes, « l'assistance » fut de venir en force harceler nos militants et « la protection » a été d'empoigner l'un d'entre nous pour le plaquer violemment contre un mur en hurlant.

Revenons sur ces évènements lamentables qui se sont déroulés, sans aucune honte, devant les passants du samedi 11 janvier après-midi : afin d'animer notre intervention, nous avions scotché des affiches sur

des vitrines de magasins fermés. Affiches contre la politique de Macron, contre le RN, pour l'interdiction des licenciements, contre les violences faites aux femmes et en soutien à la Palestine. Affiches scotchées, car nous avions l'intention de les récupérer, comme nous le faisons à chaque fois.

Les nervis de la municipale nous ont alors demandés de les retirer, pour eux cela relevant de l'« affichage sauvage ». Nous avons essayé d'expliquer qu'après la distribution de tracts, nous retirerions les affiches mais, cela n'ayant pas suffit, nous avons donc commencé à les enlever sans opposition. C'est alors que, telle la cavalerie à l'attaque, une deuxième équipe de policièr.e.s a surgi, certain.e.s agent.e.s essayant, malgré nos refus, de discuter politique, d'autres cherchant à arracher les affiches que nous enlevions. Nos militants ont eu droit à un contrôle d'identité, demande illégale, et on a même vu ces agents municipaux vouloir contrôler les passants parce qu'ils prenaient un de nos tracts ou tentaient de protester à la vue de la violence policière.

Alors, cet usage inadapté, disproportionné et synchronisé du nombre d'agent.e.s afin de provoquer sciemment nos militants avait-il vraiment un objectif d'ordre public ou plutôt un objectif de la municipalité ? D'intimidation ? Notre ressenti est clair sur le sujet, nous le déplorons et le dénonçons.

Se pose ensuite la question du pourquoi ? Visiblement c'est surtout notre affiche sur la Palestine qui les a fait agir : certains municipaux nous ont déclaré qu'« au lieu de faire des affiches, nous devrions aller en Palestine nous battre ». Dans l'ambiance générale, menée par le ministre de l'intérieur, cette proposition, qui peut être considérée comme une apologie du terrorisme, mériterait bien une investigation des autorités objectives.

Parions aussi que nos affiches dénonçant le RN en sont aussi une des raisons : leur confusion Palestinien.ne.s./ Musulman.ne.s vient bien de l'idéologie d'extrême-droite qui ne cesse de nous désigner comme des « islamо-gauchistes ». Et rappelons enfin que certains de ces employés municipaux portent des tatouages idéologiquement nazis.

Alors, pour répondre à la question que posait l'agent qui plaquait notre militant sur une vitrine, non, nous n'avons pas et nous n'aurons pas honte. C'est même toujours un honneur que de soutenir les plus faibles et notre classe sociale. •

Et non, nous ne « dégagerons » pas de la rue où nous avons, encore, le droit de faire vivre la démocratie en distribuant des tracts. Le soutien de passants venus nous encourager, montrer leur indignation à l'action des municipaux, emportant des affiches sur Palestine, nous renforcent dans notre volonté de défendre la démocratie politique sur Orléans. Ils ne nous feront pas taire. Même en envoyant à un de nos militant une amende de 68 euros suite, pour "bruit ou tapage injurieux troublant la tranquillité d'autrui", c'est surréaliste.

Enfin, nous irons bien sûr demander des explications aux responsables du service des « courtois, assistants, et protecteurs ».

Comment conclure ? Et bien, en constatant qu'on est loin des gardes-champêtres et que notre classe sociale doit en avoir conscience. Aujourd'hui c'est de l'intimidation verbale mais, demain, que feront-ils avec les armes qu'ils portent à leurs ceintures ? » *Le 20 janvier 2025*